

n'a aucune expérience de la politique étrangère canadienne ni aucun contact avec les universitaires qui s'occupent du programme à l'étranger, risque d'entraîner des coûts supplémentaires et, en définitive, d'exposer le gouvernement canadien à de sérieuses critiques.

Je crois qu'il s'agit là de craintes justifiées dont le gouvernement devrait tenir compte.

Dans une lettre du groupe de travail européen d'études canadiennes, le président de l'organisme, M. Cornelius Remie, résume ainsi le message de l'organisme à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures:

Nous avons agi en toute bonne foi, sur les encouragements de vos fonctionnaires, qui ont manifesté beaucoup de sensibilité et de respect pour les volontés du monde universitaire. Si le transfert des moyens d'exécution des programmes d'études canadiennes, de votre ministère au Conseil des Arts du Canada, n'est pas accompagné de garanties suffisantes que ces programmes continueront d'être soutenus à l'étranger, il en résultera inévitablement un sentiment généralisé de déception, voire de trahison, qui risque de compromettre les efforts investis dans ce domaine par le Canada au fil des ans. Je vous encourage à ne pas laisser les résultats de ces efforts se perdre, ou de permettre que s'érode le soutien dont les programmes bénéficient.

Monsieur le Président, la collectivité qui a contribué de bonne foi, au cours des 14 dernières années, aux études canadiennes, aux sciences humaines, dans le monde entier et dans tout le Canada, se demande manifestement comment un projet de loi comme celui-ci a pu être présenté sans qu'on ait consulté les intéressés. Après que le projet de fusionnement avec le Conseil des Arts du Canada eut été refusé à la suite de nombreuses consultations en 1970 et avant 1978, voici que le gouvernement décide unilatéralement d'y donner suite en vue de réduire ses dépenses, même s'il a reconnu qu'il n'épargnera pas beaucoup d'argent de cette façon.

Il est facile d'imaginer qu'on aurait pu trouver dans le rapport du vérificateur général des endroits où aller chercher l'argent nécessaire pour maintenir ces deux entités séparées; on aurait pu trouver des fonds suffisants pour continuer à financer ce groupe particulier et même pour accroître le financement de cette entité distincte sans nuire à d'autres secteurs; et on aurait pu continuer à financer comme il faut le Conseil des Arts du Canada.

On n'a qu'à lire la partie du rapport, par exemple, où le vérificateur général dit qu'on a admis au comité que des centaines de millions, voire bien au-delà de un milliard de dollars seraient gaspillés ou perdus chaque année en

manque à gagner fiscal par suite d'échappatoires fiscales établies par le gouvernement actuel.

Monsieur le Président, c'est une des choses que j'ai cherchées dans l'exposé économique de mercredi. Je me suis demandé où le ministre irait puiser les recettes qu'il nous faut. Il n'avait qu'à consulter le rapport que le vérificateur général avait déposé une semaine plus tôt, soit le 24 novembre. Il y aurait lu que des centaines de millions de dollars en manque à gagner fiscal au Canada profitent chaque année à de grandes multinationales et à de grandes sociétés.

Or, l'exposé économique prévoyait-il que l'on supprime ces échappatoires? J'ai eu beau chercher, monsieur le Président, rien dans l'exposé n'a traité à ces échappatoires. Le gouvernement ne les a pas supprimées parce que des élections sont en vue et qu'il compte sur les grandes sociétés pour utiliser une partie des profits qu'elles ont ainsi obtenus. Ce serait très simple d'éliminer ces échappatoires et de s'assurer que des organismes tels que le Conseil des Arts du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines demeurent des entités séparées. Mais non, ce gouvernement a décidé de prendre une direction diamétralement opposée. Autrement dit, allons à la rescousse de nos copains et laissons tomber ceux qui ont refusé de nous aider.

• (1440)

M. Milliken: Les gros bonnets conservateurs.

M. Whittaker: C'est exact. Je pense que le député de Kingston a vu juste. Aidons les gros bonnets, et nous nous enrichissons en siphonnant les richesses du pays. Le député de Kingston est très futé. Les gros bonnets sont assis de l'autre côté et sont en train d'inquiéter les pauvres gens qui se demandent ce qu'ils sont en train de fabriquer. Ils sont en train de démanteler ce qui a pris 14 ans à construire.

Avant l'expiration de mon temps de parole, permettez-moi de passer à une autre partie du projet de loi. Celle-ci porte sur la protection civile. Une fois encore, si nous consultons les rapports du vérificateur général de 1989 à 1992, nous voyons qu'il ne critique pas tant les gens qui travaillent à Protection civile Canada mais les bureaucraties qui s'y trouvent. Ils ne sont pas encore rendus au point où ils sont capables de réagir en cas de crise grave.